

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03529

Numéro SIREN : 832 825 772

Nom ou dénomination : A L'OMBRE DES OLIVIERS

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2021 sous le numéro de dépôt 3679



AL'OMBRE DES OLIVIERS

**RUE MAURICE HERZOG
59810 LESQUIN**

**PROJET DE COMPTES ANNUELS
du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Conformément à la loi

AL'OMBRE DES OLIVIERS
Société à responsabilité limitée
Rue Maurice Herzog
59810 LESQUIN
RCS Lille Métropole 832 825 772

Attestation

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A L'OMBRE DES OLIVIERS** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 2 392 878 euros

Chiffre d'affaires : 2 609 002 euros

Résultat net comptable : 92 879 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LILLE
Le 04/05/2020

Signature

Olivier Roucou
Expert-Comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	24 446,64	18 878,24	5 568,40	17 791,72
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 690,00	2 296,81	8 393,19	5 246,65
	Fonds commercial (1)	50 000,00		50 000,00	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	101 677,50	29 567,17	72 110,33	89 185,82
	Autres immobilisations corporelles	1 722 043,39	90 118,06	1 631 925,33	445 020,81
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	24 098,00		24 098,00	49,00
TOTAL (II)		1 932 955,53	140 860,28	1 792 095,25	557 294,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				526,45
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	49 575,26		49 575,26	19 319,04
	Avances et Acomptes versés sur commandes				11 494,15
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	55 816,15		55 816,15	42 675,96
	Autres créances	255 567,51		255 567,51	55 321,30
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	187 921,63		187 921,63	226 996,42
	Charges constatées d'avance	51 902,09		51 902,09	9 867,74
	TOTAL (III)	600 782,64		600 782,64	366 201,06
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		2 533 738,17	140 860,28	2 392 877,89	923 495,06
(1) dont droit au bail				50 000,00	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				24 098,00	49,00
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	224 000,00	224 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(11 276,32)	
	Résultat de l'exercice	92 878,55	(11 276,32)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	305 602,23	212 723,68
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	953 930,36	347 085,30
	Emprunts et dettes financières divers	467 428,99	169 952,12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 821,61	5 803,85
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 165,73	92 910,39
	Dettes fiscales et sociales	216 524,43	95 019,72
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 219,50	
	Autres dettes	1 185,04	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 087 275,66	710 771,38
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 392 877,89	923 495,06
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		92 878,55	(11 276,32)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		701 065,37	385 203,89
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
FRAIS DE DOSSIER / PRETS	19 634	
FORMATIONS SALARIES	50 100	
Totalisation	69 734	

Désignation de l'entreprise **A L'OMBRE DES OLIVIERS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	24 447	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 690	KE		KF	55 000	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	98 900	KT		KU	2 778
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	63 507	KW		KX	1 175 365	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	405 724	LC		LD	45 602	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	31 846	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	239 195		
	TOTAL III				LN	568 131	LO		LP	1 494 785		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	49	1U		1V	24 049			
TOTAL IV				LQ	49	LR		LS	24 049			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	598 316	ØH		ØJ	1 573 834			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	24 447	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	60 690	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	101 678	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM		MN	1 238 871	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	451 326	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	31 846	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND	239 195	NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG	239 195	NH	1 823 721	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ	ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	24 098	2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK	24 098	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	239 195	ØL	1 932 956	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **A L'OMBRE DES OLIVIERS**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : A L'OMBRE DES OLIVIERS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement TOTAL I			CY	6 655	EL	12 223	EM		EN	18 878	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	443	PF	1 853	PG		PH	2 297	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	9 714	QA	19 853	QB		QC	29 567	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	3 755	QE	22 242	QF		QG	25 997	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	20 455	QM	43 259	QN		QO	63 714	
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR	407	QS		QT	407	
	TOTAL III		QU	33 924	QV	85 761	QW		QX	119 685	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	41 022	ØP	99 838	ØQ		ØR	140 860	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : A L'OMBRE DES OLIVIERS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : A L'OMBRE DES OLIVIER										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	24 098	UV	24 098	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	55 816		55 816				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	300		300				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	635		635				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	209 747		209 747				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	44 886		44 886				
	Charges constatées d'avance			VS	51 902		51 902				
	TOTAUX			VT	387 384	VU	387 384	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	953 930	34 261	663 002	256 668				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	52 695	11 710	40 985						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	411 166	411 166							
Personnel et comptes rattachés		8C	62 226	62 226							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	107 360	107 360							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 476	20 476						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 660	11 660						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 802	14 802						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	26 220	26 220							
Groupe et associés (2)		VI	414 734		414 734						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 185	1 185							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 076 454	VZ	701 065	1 118 721	256 668				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	686 534	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	1 182	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	85 787	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : A L'OMBRE DES OLIVIERS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122019		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	92 879		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	3 839			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	20 476		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN				
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL I						WR	117 194			
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (art. 44 octies et octies A) (art. 44 undecies)		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6			
	Majoration d'amortissement *						WZ			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XA		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA	XF		
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	117 194			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	90 831			
						XO	0			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2019

Libellé	Montant
Totalis ation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2019

Libellé	Montant
Totalis ation	

Désignation de l'entreprise A L'OMBRE DES OLIVIERS		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	26 363
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	26 363
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	78 369
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2019

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

A L'OMBRE DES OLIVIERS
Société à responsabilité limitée
au capital de 224 000 euros
Siège social : Rue Maurice Herzog
Park évasion
59810 LESQUIN
LILLE METROPOLE 832.825.772

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 92 878,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	92 878,55 euros
Absorption des pertes antérieures	11 276,32 euros

Solde	81 602,23 euros
 A la réserve légale	 22 400,00 euros

Solde	59 202,23 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 59 202,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

